

RURALITÉ : QUELLES ÉVOLUTIONS ET QUELLES MESURES DÉMOGRAPHIQUES ?



GÉRARD-FRANÇOIS DUMONT

Professeur à l'Université Paris-Sorbonne et président de la revue *Population & Avenir*.

Dans l'analyse qui accompagne la publication des chiffres du dernier recensement, l'Insee insiste sur une lecture régionale des dynamiques démographiques, notamment à grand renfort de cartes à l'échelle départementale, qui vise à identifier des gagnants et des perdants.

Ne peut-on pas faire une lecture globale des dynamiques démographiques des communes rurales ?

Avant de fournir des explications détaillées, il faut retenir deux caractéristiques démographiques majeures. Premièrement, la croissance démographique des espaces ruraux français se poursuit. En second lieu, cette évolution positive se décline dans tous types d'espaces ruraux : campagnes « des villes », soit des territoires des proches ou lointaines périphéries des grandes agglomérations urbaines ; campagnes productives, ayant une prédominance de l'activité industrielle à côté des emplois agricoles ; campagnes à dominante résidentielle, surtout présentes sur les littoraux et arrière-pays atlantiques et méditerranéens. Néanmoins, cette dynamique rurale globale est inégale et variable dans le temps, notamment en fonction de la qualité des gouvernances territoriales. Une commune rurale peut perdre des habitants après en avoir gagné ou en gagner après en avoir perdu, et deux communes voisines peuvent avoir des résultats très différents. L'analyse des résultats des recensements de la population à l'échelle des communes laisse donc apparaître un vrai patchwork géographique, avec de considérables variétés d'évolutions démographiques et donc des reconfigurations continues.

Dans le temps long, on a en effet observé depuis 1975 un retournement démographique des communes rurales françaises, qui se sont mises à attirer de plus en plus de nouveaux habitants. C'est notamment le cas sur la période 1999-2015, où plus de 80 % des communes rurales ont une croissance positive. Néanmoins, dans le détail, on voit que ce chiffre baisse à 60 % sur la période 2010-2015.

Comment expliquer ce phénomène de ralentissement et peut-on considérer qu'il est amené à perdurer ?

Les évolutions démographiques contrastées des territoires ruraux ne doivent pas masquer que leur solde migratoire demeure largement positif. Même en considérant seulement les communes rurales les plus éloignées des pôles urbains, que l'Insee appelle, de façon peu poétique

**« LA CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE
DES ESPACES RURAUX FRANÇAIS
SE POURSUIT. »**

et fort discutable, « communes isolées hors influence des pôles », leur taux d'accroissement migratoire reste, en moyenne, nettement positif pour la période 2010-2015. Ces communes connaissent donc une attraction inverse des grands pôles urbains dont le taux d'accroissement migratoire est négatif. Toutefois, la moindre croissance des espaces ruraux pour la période 2010-2015 par rapport à la période 1999-2010, dans un contexte où le ralentissement vaut pour toute la France, s'explique par plusieurs facteurs, tenant au mouvement naturel et au mouvement migratoire.

Concernant le mouvement naturel, les espaces ruraux, comme la moyenne des territoires français, mais de façon plus intense du fait d'une composition par âge plus vieillie, ont enregistré les effets du vieillissement de la population. Ce dernier s'est logiquement traduit par un nombre plus élevé de décès et par un solde naturel amoindri.

En matière migratoire, trois causes expliquent une diminution de l'attractivité des territoires ruraux français : les changements économiques et monétaires en Europe, les effets des réformes des retraites et les politiques publiques défavorables aux territoires ruraux.

Il faut d'abord rappeler qu'une part du dynamisme démographique des campagnes des années 2000 à 2008 était liée aux migrations d'étrangers européens, et tout particulièrement des Britanniques, qui choisissaient d'habiter non dans les villes, mais dans le monde rural français. Or, ce flux de nouveaux résidents britanniques a eu tendance à diminuer dans le contexte de la dégradation du taux de change de la livre sterling face à l'euro. On observe d'ailleurs un phénomène similaire en Espagne où on voit que la migration depuis le Royaume-Uni s'est largement atténuée. En ce qui concerne les citoyens allemands qui s'installaient sur la façade nord-est de la France, en Alsace surtout, la raison est différente. Avec la hausse de leur pouvoir d'achat consécutif à l'amélioration de la santé économique de l'Allemagne au cours des années 2000, les Allemands sont moins nombreux à chercher à s'installer en France puisqu'ils ont dorénavant davantage la capacité de résider dans leur pays. Ces premières explications peuvent sembler anodines, mais c'est dans ces changements que se niche une partie de la diminution du taux d'accroissement démographique total. Une deuxième raison expliquant le ralentissement démographique du rural est liée à l'augmentation de

l'âge de la retraite. Des années 1980 au début des années 2000, les jeunes préretraités et retraités étaient nombreux à quitter la ville pour la campagne. Depuis, l'augmentation de l'âge de départ à la retraite, due aux réformes successives, retarde leur éventuelle migration vers le rural. Par exemple, l'éventuelle transformation de la résidence secondaire en résidence principale est plus tardive, voire écartée, et ceci participe donc aussi au tassement actuel.

Plus généralement, il faut également prendre en compte les discours ambiants sur le rural, avec une idéologie de la métropolisation qui peut influencer la perception que les gens se font de la ruralité. Ainsi, la médiatisation des difficultés du monde rural est parfois très forte à l'exemple d'un ministre qui, après des semaines de présence médiatique auprès d'un sous-traitant automobile en grande difficulté installé dans un département très rural, oublie de profiter de son déplacement « sur le terrain » pour aller rencontrer des entreprises qui marchent bien, dont des nouvelles entreprises innovantes. Ainsi les réalisations et les potentiels des campagnes sont souvent oubliés ou non mis en valeur. Il faut ainsi souligner l'impact négatif de politiques nationales, qui expriment une volonté, implicite et souvent explicite, de démenagement du territoire. Cette volonté s'exprime aussi à travers des lois territoriales jacobines, des dotations inégales aux territoires, des concentrations d'administrations publiques... Et les Français sont informés régulièrement des difficultés rencontrées par les ruraux, comme les problèmes d'accès au numérique, la dégradation, voir la fermeture, des services publics, la diminution de l'offre médicale... Tout ceci n'est pas de nature à faciliter l'entrepreneuriat des ruraux ou à encourager des candidats à l'installation dans le monde rural.

Vous avez été le premier à dénoncer le « meurtre géographique » du rural lorsque l'Insee a adopté son nouveau zonage par aires urbaines dans la délimitation de 2010.

Quels pourraient être aujourd'hui les arguments pour mieux prendre en compte les dynamiques rurales dans le recensement de la population ?

L'Insee continue de mobiliser des critères qui nient la dimension géographique du rural : en ce sens, le meurtre se perpétue ! Comment peut-on continuer de dire à un habitant d'une commune de 2 200 habitants, dont tout l'environnement géographique est de morphologie rurale, qu'il est un urbain, puisqu'il appartient à une « unité urbaine » ? Son espace résidentiel vécu n'est pourtant certainement pas celui que l'image d'urbanité véhicule. Il faudrait donc aller vers des statistiques qui tiennent compte du vécu des populations et qui soient faciles à appréhender par le citoyen.

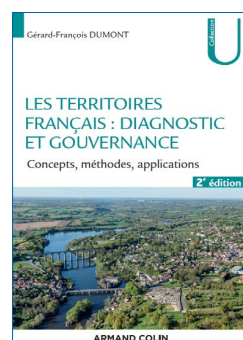
Une première solution serait d'utiliser la typologie urbain/

« L'INSEE CONTINUE DE MOBILISER DES CRITÈRES QUI NIENT LA DIMENSION GÉOGRAPHIQUE DU RURAL. »

rural de l'Union européenne développée par Eurostat, qui a fini par conduire l'Insee, pour la première fois en 2015, à une nouvelle estimation de la ruralité qui réunit 39 % de la population de la France et non plus seulement 22,5 % selon le zonage en unités urbaines. Mais la méthode fiable élaborée par Eurostat reste difficile à comprendre pour le citoyen car elle repose sur des découpages mathématiques de carreaux de 1km de côté qu'il est difficile de percevoir sur le terrain.

Comme alternative, il serait souhaitable de corriger le concept d'« unité urbaine », ce que l'Insee a d'ailleurs reconnu en écrivant que ce concept conduit à « surestimer le territoire urbain et la population urbaine ». Mais ce constat est resté lettre morte. Il faudrait pourtant abandonner cette surestimation en fixant des critères objectifs correspondant au ressenti des populations. Pour étudier la continuité du cadre bâti, il serait logique de retenir, comme premier critère, un minimum de 3 500 habitants agglomérés au chef-lieu.

Toutefois, les concepts d'unité urbaine et d'aire urbaine, sur lesquels des lois s'appliquent, demeurent conformes à une approche idéologique des territoires selon laquelle les communes fonctionnent systématiquement dans une interaction dominée par la commune-centre, alors que cette logique « centre-périphérie » qui suppose une hiérarchie entre dominant et dominés, est largement désuète. En effet, il faut prendre en compte les logiques réticulaires, c'est-à-dire reconnaître que le vécu des populations, pour leurs activités professionnelles, pour leur consommation, pour leurs loisirs, pour leurs relations familiales et amicales ou pour leur vie associative, s'inscrit dans un réseau de territoires qui ne recoupe pas nécessairement une relation régulière avec une commune considérée comme commune-centre. Plus généralement, il faut rappeler que le fait rural est extrêmement diversifié, mais que sa réalité géographique ne se dilue nullement dans une approche extensive de l'urbain généralisé. ■



Gérard-François Dumont est l'auteur de l'ouvrage « Les territoires Français : diagnostic et gouvernance. » Armand Colin 2018.